



**ASSOCIATION SONG-TAABA DES FEMMES UNIES  
ET DEVELOPPEMENT  
(A.S.F.U.D)**

---

**BP 8618 Ouagadougou 04 Burkina Faso Tél. (00226) 50 35 34 17 / 76 64 24 15  
Email : [asfud98@yahoo.fr](mailto:asfud98@yahoo.fr)**

**Rapport annuel des activités des perches  
communautaires**

*Année 2007-2008*

## **SOMMAIRE**

### **RAPPORT NARRATIF**

**I- INTRODUCTION**

**II- PRESENTATION de l'ASFUD**

**III- LES ACTIVITES**

**IV- BILAN DES EFFECTIFS**

**V- LE PERSONNEL DES PERCHES**

**VI- LA SANTE ET NUTRITION DES ENFANTS**

**VII- MATERIEL**

**VIII- LES DIFFICULTES**

**IX- CONCLUSION**

## I. INTRODUCTION

L'association des femmes unies et développement (ASFUD) a bénéficié de ses partenaires des subventions dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action 2007 / 2008 pour la perche communautaire de Songpèlé et de Goghin.

Les perches communautaires sont des structures dont le but primaire était de libérer les mères afin de leur permettre aux femmes de vaquer librement à leurs activités génératrices de revenus et de leur permettre de participer aux activités de l'association.

Aujourd'hui la perche répond à un besoin d'encadrement préscolaire sollicité par la population de Songpèlé, de Goghin et des populations environnantes.

Elles ont ouvert leurs portes cette année aux enfants de 2ans ½ à 6 ans le 1<sup>er</sup> octobre 2007 comme toutes les autres structures d'encadrements de la petite enfance.

Aussi dans l'optique de permettre un développement harmonieux des tous petits, les enfants ont passés 9 mois auprès des mères éducatrices qui à leur tour n'ont ménagé aucun effort pour rester avec eux dans un climat d'ambiance et de gaieté. Elles ont usé de leur savoir faire et leur savoir être et c'est le 15 Juillet 2008 que les portes des perches se sont refermées par une cérémonie de clôture qui a réunie les enfants et les parents d'enfants.

La rentrée de cette année 2008-2009 a eu lieu le 01 octobre 2008 dans les perches de Songpèlé et de Goghin.

## II. PRESENTATION de l'ASFUD

### ❖ Historique et identité

L'Association *Song Taaba des Femmes Unies et développement (A.S.F.U.D)* était initialement un groupement de femmes d'un petit village du nom de Songpèlé de Bazoulé.

Le département de Tanghin Dassouri, est situé à trente cinq (35) kilomètres de Ouagadougou.

Jusqu'en novembre 2006, la structure était officiellement connue sous le nom de **Groupement Villageois Féminin Song Taaba de Songpèlé (GVFS/S)** et avait son siège à Songpèlé ou sont par ailleurs concentrées toutes les réalisations socio économiques, culturelles et éducatives de la structure.

En novembre 2006, afin d'élargir son champs d'action et surtout suite aux sollicitations de plus en plus nombreuses de la part des populations des villages voisins de celui de Songpèlé, les femmes du groupement ont unanimement accepté la proposition de passer du statut de groupement à celui d'association, conformément à la Loi n 10 /92/ADP du 15 décembre 1992, portant liberté d'association ; et depuis le 07 décembre 2006, la nouvelle dénomination consacrée

par le Récépissé N 2006 / 678/ MATD /SG / DGLP/DOASC est : « ASSOCIATION SONG-TAABA DES FEMMES UNIES ET DEVELOPPEMENT », en abrégé A.S.F.U.D.

### III. LES ACTIVITES DE LA PERCHE

Les activités de la perche sont de permettre aux enfants des villages de bénéficier des activités qui permettent l'éveil des enfants. Ces enfants n'ont pas le privilège de voir la télévision comme les autres qui vivent à Ouagadougou. Les activités de la perche les amènent à parler le français, à se divertir par les chants, les jeux, etc. et à les donner l'envie d'aller à l'école primaire.

#### 1. Les activités d'éveil

Notons que le regroupement d'enfants d'âges différents ne permet pas de dispenser des activités d'éveil convenablement au programme National d'éducation préscolaire du Burkina Faso. Par ailleurs nos activités sont plus centrées sur les jeux.

- ✓ Les jeux intérieurs et extérieurs : parmi les jeux figurent le renard passe-passe, bonjour Guillaume, le combat de coq; l'aveugle à la chasse aux lièvres, et bien d'autres. Ces jeux menés avec les enfants leur ont permis de se socialiser et de vaincre la timidité.

Ainsi 10 enfants qui s'isolaient pendant les jeux à la rentrée jouent parfaitement avec les autres.

- ✓ Les lectures d'images (bandes dessinées, dessins d'objets et d'animaux...) ces pratiques, ont permis aux enfants d'améliorer leur vocabulaire et leur langue maternelle en la transposant à la langue française. Des activités de lectures de couleurs et de chiffres ont été menées.
- ✓ Des exercices de topologie simples et de latéralisations sont aussi menées avec les enfants tels que devant derrière, en haut, en bas, à gauche; à droite. Presque tous les enfants savent s'orienter après l'abord de ses exercices.
- ✓ Les chants et récitations initiés par les petites mamans en langue nationale et en français ont permis aux enfants de se familiariser et de développer leurs organes phonatoires. Au départ les enfants qui ne s'exprimaient pas s'expriment même si c'est en langue nationale.
- ✓ Les activités de vie pratiques : les notions de politesse, d'entraide, de respect, ont été inculquées aux enfants. Ainsi tous les enfants disent bonjour et disent merci quand on leur donne quelque chose
- ✓ Le graphisme a été très peu mené compte tenu des différences d'âges des enfants dans la même salle. Dans l'ensemble en terme de comportement observable, les enfants ont tous acquis un niveau d'autonomie satisfaisant.

## **2. Les activités extrascolaires**

1. Une formation des mères éducatrices a été effectuée par Monsieur Nikiema Emmanuel Educateur de Jeunes Enfants. C'est dans ce cadre qu'a lieu cette formation autour des modules suivants :

- a. les besoins de l'enfant,
- b. le rôle d'une mère éducatrice,
- c. les organisations des jeux et activités d'éveil,
- d. l'hygiène, santé et maladie des enfants.

2. Les enfants ont pu suivre un film d'enfant à Bazoulé le jour de la Noël en compagnie des mères éducatrices.

3. Une initiation au maraîcher culture est faite pendant le premier trimestre avec les enfants de la perche de Songpèlé.

4. Une séance d'établissement de jugements supplétif d'acte de naissance au bénéfice des enfants et de certains parents d'enfants.

5. Une dotation de kits scolaires aux enfants qui sont prêts pour le cycle primaire.

6. La réfection de la salle de classe de Songpèlé sous fond propre de ASFUD pour donner un cadre agréable et satisfaisant aux tous petits.

## **3. les dons des partenaires pour l'achat des semences.**

Pour cette année une activité particulière a été menée afin de résoudre partiellement le problème de manque de céréales au profit de la perche.

Nous avons reçu de nos amis des subventions pour l'achat des semences améliorées du niébé (haricot local moussa) que nous avons distribué les semences aux membres de l'association afin de produire et de nous ramener une partie pour le fonctionnement de la perche.

Cette activité a permis non seulement de lutter contre la faim au niveau de ces familles bénéficiaires que nous avons choisi (c'étaient les plus démunis), cette opération a aussi permis d'approvisionner en céréales la cantine de la perche.

Et la perche a eu sa part pour la ration des enfants de la crèche.

Ainsi grâce à la bonne saison hivernale, la production du niébé (haricot) a été bonne.

#### 4. le bilan de la campagne agricole

Pour cette campagne nous avons le concours des partenaires suivants :

| N°           | DONATEUR                     | QTE<br>SEMENCE | SACS 100KGS   | PRODUCTION     |              |
|--------------|------------------------------|----------------|---------------|----------------|--------------|
|              |                              |                |               | KGS            | S ACS        |
| 1            | ASSOCIATION TOMBOUCTOU 53 JS | 1440           | 14,4 SACS     | 3680           | 36,80        |
| 2            | ASSOCIATION STE VERONIQUE    | 608,2          | 6,082 SACS    | 1520           | 15,20        |
| 3            | ANNE TREBOUX                 | 500            | 5 SACS        | 879,72         | 8,80         |
| 4            | RAPHAELLE SESTRANETZ         | 166            | 1,66 SACS     | 315,40         | 3,15         |
| <b>TOTAL</b> |                              | <b>2714,2</b>  | <b>27,142</b> | <b>6395,12</b> | <b>63,95</b> |

#### IV. Bilan des effectifs

Cette année les perches communautaires de Songpèlé et de Goghin ont ouvert leurs portes en octobre avec un effectif de 70 enfants à Songpèlé et 48 à Goghin de Bazoulé. Nous avons limité l'effectif compte tenu du manque des locaux.

Notons que cela a créé des frustrations chez certains parents qui n'ont pas pu inscrire leurs enfants. Comme les années précédentes les enfants de la grande section ont rejoint les écoles primaires de la commune de Tanghin Dassouri. Ces enfants avant de partir pour le primaire ont reçu des kits scolaires et les conseils nécessaires.

Après leur départ un suivi particulier est planifié par le personnel de la perche.

Pour cette année 2007-2008, c'est quinze enfants qui ont été inscrits et ceux qui n'avaient pas d'actes de naissances ont bénéficié de l'établissement des actes de naissance.

#### V. Le personnel des perches

Le personnel des deux perches se compose comme suit :

- Quatre (04) Mères éducatrices,
- Quatre (04) cuisinières

Les mères éducatrices font par leur travail de façon bénévole, elles reçoivent des frais de motivation, elles ont suivi des formations en matière de pédagogie de la petite enfance.

Les mères cuisinières font aussi leurs travaux de façon bénévole, elles perçoivent les frais de motivation. Elles ont suivi des formations sur l'hygiène alimentaire et corporelle par la formation la sanitaire de Bazoulé. Elles sont régulières à leurs postes de travail.

Ces femmes sont membre de la mutuelle de santé dans la commune de Tanghin Dassouri.

Les mères éducatrices et les mères cuisinières ont un suivi régulier de la présidente et de l'administration de l'association.

Les mères éducatrices ont les matériels didactiques pour la préparation et suivi régulier des enfants de la perche.

## **VI. La Santé et nutrition des enfants**

L'un des objectifs était de suivre l'état nutritionnel et sanitaire des enfants, rendre compte aux parents de l'état de santé des enfants prodiguer des conseils en cas de maladie.

Les mères éducatrices ne sont pas limitées aux activités d'éveil seulement, elles travaillent en collaboration avec les parents d'enfants, en faisant des propositions et en prodiguant des conseils. Ces moments d'échange avec parents permettent de comprendre les enfants.

### **1. La Santé**

Aussi trois équipes mobiles de santé ont été reçues dans la structure :

- ✓ En mars : vaccination contre la méningite pour les enfants de 2 ans et plus,
- ✓ En avril : vaccination contre l'éléphantiasis pour les enfants de 5 ans et plus,
- ✓ En mai : vaccination contre la poliomyélite plus vitamine A de 0 à 5 ans.

Nous remercions Dieu pour la santé de nos enfants malgré la zone déclarée de Bazoulé zone d'épidémie de méningite, nous n'avons eu aucun cas de méningite au sein des perches.

Les perches sont dotées de boîtes à pharmacie pour le traitement des cas simples et pour les cas compliqués nous conduisons les enfants dans la formation sanitaire la plus proche.

### **2. La nutrition des enfants**

Dans les ménages les parents ont prévu malgré eux un repas par jour pour toute la famille.

Ce repas de survie se fait chaque soir après le retour des activités des mères.

Les enfants des perches ont un goûter pour compenser les carences alimentaires de ceux-ci et pour les permettre d'attendre les parents le soir. Grâce au suivi régulier des agents du centre santé (CSPS), ces enfants ont une ration équilibrée et saine.

Les mères éducatrices ont été formées dans leurs missions de cuisiner pour les enfants.

Dans le but de diversifier et d'améliorer la condition de vie des enfants de la perche, l'ASFUD a initié avec l'aide de ses partenaires la culture du niébé (haricot).

Cette opération a permis de varier le menu du goûter des enfants.

## VII. Matériel

Pour le matériel de la perche nous faisons un tableau représentatif suivant :

| MATERIEL          | QUANTITE | ETAT ACTUEL |     |         |     |
|-------------------|----------|-------------|-----|---------|-----|
|                   |          | Songpèlé    |     | Goghin  |     |
|                   |          | mauvais     | bon | mauvais | bon |
| Nattes            | 06       | 02          | 01  | 00      | 03  |
| Tableau noir      | 02       | 00          | 01  | 00      | 01  |
| Pot de pipi       | 02       | 00          | 01  | 00      | 01  |
| Seaux             | 04       | 00          | 02  | 00      | 02  |
| Casseroles        | 04       | 00          | 02  | 00      | 02  |
| Marmites          | 02       | 00          | 01  | 00      | 01  |
| Mortier à piler   | 02       | 00          | 01  | 00      | 01  |
| Arrosoirs         | 03       | 00          | 03  | 00      | 00  |
| Petits seaux      | 09       | 00          | 07  | 00      | 00  |
| Pioches           | 02       | 02          | 02  | 00      | 00  |
| Dabas             | 02       | 00          | 02  | 00      | 00  |
| Balançoires       | 01       | 00          | 01  | 00      | 00  |
| Toboggan          | 01       | 00          | 01  | 00      | 00  |
| Panier pour plats | 02       | 00          | 01  | 00      | 01  |
| louches           | 04       | 00          | 02  | 00      | 02  |

## VIII. difficultés

Les difficultés au niveau de la perche sont liées à l'évolution et à l'ampleur des activités. Nous avons commencé modestement avec l'objectif de répondre aux besoins de nos femmes de l'association enfin de les permettre de mener des activités génératrices de revenus et de participer aux activités de l'association.

Plusieurs difficultés entravent cette transition tant attendue pour promouvoir l'éducation préscolaire dans le département.

Au titre des difficultés nous pouvons citer :

- a. L'insuffisance des locaux pour la répartition des enfants par section;
  - Petite section
  - Moyenne section
  - Grande section.
- b. Le manque de table banc pour les enfants;
- c. L'insuffisance des jeux extérieurs (balançoires, toboggan ...)
- d. Le manque de cuisine pour la préparation du goûter et le stockage des ustensiles de cuisine.
- e. Pour Goghin, pendant la saison hivernale l'hangar qui servait de classe a été détruit pour répondre aux besoins de la crèche.



## **IX. Suggestion**

Dans le souci d'améliorer d'avantage les conditions des enfants de la perche et de libérer pleinement les mères pour les activités de production nous suggérons :

- La construction de deux autres salles de classes à Songpèlsé.
- La construction d'une cuisine
- La dotation de la perche de tables et banc pour les enfants;
- La confection des tenues scolaires pour Songpèlsé et Goghin,
- Une dotation de la perche en vivre pour le goûter;
- L'équipement en jeux extérieurs;
- Le renforcement des compétences des mères éducatrices.

## **X. Conclusion**

Au terme de l'année préscolaire, nous constatons que les objectifs dont nous nous sommes fixés sont entrain de s'accomplir progressivement.

Nous nous étions fixés les objectifs suivants :

1. un bon encadrement des mères éducatrices par une formation spécifique,
2. une bonne relation entre les parents d'enfants et les mères éducatrices,
3. une bonne relation entre les mères éducatrices et les enfants de la perche,
4. la réhabilitation de l'hangar en salle de classe,
5. l'équipement en table banc de la salle,
6. la tenue scolaire des enfants.

Et nous constatons que nos objectifs sont atteints sauf les tables bancs pour cette année.

Les perches ont refermé leurs portes pour l'année 2007-2008 en juillet 2008 par cérémonie au cours de laquelle a été annoncé la mise en place d'un comité de gestion à la rentrée prochaine.

La rentrée 2008-2009 a eu lieu en octobre 2008 avec la mise en place d'un comité des parents d'élèves.



*RAPPORT FINANCIER PERCHE 2007-2008*

**ANNEE 2008**

## I. La situation financière

En cette année 2007-2008, la perche à bénéficie d'une subvention totale de : cinq millions trois cent quinze mille quatre vingt sept virgule quarante (5 315 097 .40) francs CFA et de la contribution de l'ASFUD de : deux cent quatre vingt treize mille six cent (293600) francs.

### 1. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA PERCHE 2007-2008

| N°                        | RUBRIQUES                                  | MONTANT          |
|---------------------------|--|------------------|
| 01                        | Ruth Gfeller et Amis                       | 2 052 000        |
| 02                        | Marie Eve et Amis                          | 76 714           |
| 03                        | Association Tombouctou 53 jours ( vivres ) | 138 000          |
| 04                        | Jeanne Bresh (Association Ste véronique)   | 690 395          |
| 05                        | Raphaëlle Sestranetz et Amis               | 377 755          |
| 06                        | Jean Daniel Berthollet et Amis             | 360 000          |
| 07                        | Annette Manzoni et Amis                    | 336 264          |
| 08                        | Marianne Tellenbach et amis                | 218 175          |
| 09                        | Marinette Courbet et Lise Vuagniaux        | 80 000           |
| 10                        | Christine Chrétien                         | 65 595           |
| 11                        | Mme Silvia Burki-Fumagalli                 | 478 437          |
| 12                        | Carole et Lise                             | 206 625          |
| <b>TOTAL</b>              |  | <b>5 079 960</b> |
| <b>CONTRIBUTION ASFUD</b> |  | <b>293 600</b>   |
| <b>TOTAL GENERAL</b>      |  | <b>5 373 560</b> |

## **2. SITUATION DES DEPENSES 2007-2008**

| <b>N°</b>    | <b>NATURES</b>   | <b>MONTANT</b>   |
|--------------|--|------------------|
| 01           | Frais de formation des monitrices                                    | 35 000           |
| 02           | Frais des divers déplacements pour suivi des activités               | 102 000          |
| 03           | Achats des vivres pour la crèche (riz, mais, huile, etc.)            | 3 154 540        |
| 04           | Frais de conditionnement des vivres pour conservation                | 49 000           |
| 05           | Frais des condiments pour la sauce                                   | 164 750          |
| 06           | Achats de bois de chauffe  | 58 750           |
| 07           | Frais de motivations du personnel bénévole                           | 620 500          |
| 08           | Frais de matériels d'entretien                                       | 23 000           |
| 09           | Réhabilitation de la perche  | 475 500          |
| 10           | Frais d'établissement des actes de naissance                         | 15 600           |
| 11           | Achats des kits scolaires  | 192 000          |
| 12           | Frais de dépenses pour l'arbre de Noël, de fin d'année               | 356 800          |
| 13           | Photos des enfants de la perche pour l'arbre de Noël                 | 3 200            |
| 14           | Frais de fonctionnement et suivi administratives                     | 296 000          |
| 15           | Frais de la mutuelle de santé des mères éducatrices et cuisinières : |                  |
|              | - frais d'inscription du personnel                                   | 1000             |
|              | - frais de cotisation (160f x 14 mois x 8 pers.)                     | 17 920           |
|              | <b>TOTAL</b>   | <b>18 920</b>    |
| <b>TOTAL</b> |  | <b>5 373 560</b> |

## **3. Rapprochement budgétaire.**

| <b>BUGJET</b>    | <b>DEPENSES</b>  | <b>RESTE</b> |
|------------------|------------------|--------------|
| <b>5 373 560</b> | <b>5 373 560</b> | <b>0</b>     |